

Intervention de Stéphane Jouault Budget Ville nature

Faire de Montpellier une ville nature ce n'est pas simplement faire des investissements, c'est aussi mieux orienter les dépenses de fonctionnement.

Avec la nouvelle organisation de l'administration, les dépenses sont fléchées en fonction de nos priorités avec par exemple:

- création d'un service Canopée composé de 6 personnes (contre 1 personne) pour le suivi de notre patrimoine arboré, pour le fonctionnement du comité arbre,
- création d'un service Biodiversité

Fonctionnement c'est bien sûr l'entretien courant des espaces verts mais c'est donc aussi préservation du patrimoine arboré, préservation de la biodiversité.

Préservation mais aussi développement du patrimoine arboré – et j'en arrive à l'investissement - avec la poursuite du plan 50000 arbres.

En 2023 notre politique d'aménagement des parcs prend une nouvelle dimension avec des aménagements paysagers majeurs au Mas Nouguier, la poursuite ou le lancement des études pour le zoo, le centre de soin de la faune sauvage, le grand parc du Lunaret, l'agriparc des Bouisses (avec un périmètre de 130ha préservés sur un périmètre de 140ha, périmètre au sein duquel nous étudions un boisement massif à l'automne).

Avec ce budget nous poursuivons donc notre politique d'aménagement d'une ville plus verte, d'une ville plus proche de la nature, d'une ville adaptée au changement climatique, d'une ville résiliente.